

Extrait du registre des délibérations du Conseil communal

- Présents :** Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;
Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;
Ahmed El Khannouss, Sarah Turine, ~~Patricia Vande Maele~~, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Jan Gypers, Ann Gilles-Goris, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;
Christian Magérus, Jamal Ikazban, Abdellah Achaoui, Houria Ouberrri, ~~Mohammadi Chahid~~, Pierre Vermeulen, Paulette Piquard, Jamel Azaoum, Amet Gjanaj, ~~Jef Van Damme~~, Khadija El Hajjaji, Olivia P'ito, Dina Bastin, Danielle Evraud, Lhoucine Aït Jeddig, Dirk De Block, Dirk Berckmans, Michaël Vossaert, Nader Rekik, Farida Tahar, Hassan Rahali, Shazia Manzoor, ~~Tania Dekens~~, Georges Van Leeckwyck, Leonidas Papadiz, ~~Nicole Linders-Dubocqage~~, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhroufi, Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, *Conseillers communaux* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire du Conseil*.
- Excusé(s) :** Badia El Belghiti, Luc Léonard, Mohamed El Abboudi, *Conseillers communaux*.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26.02.14

#Objet : Motion déposée par Monsieur De Block relative aux exclusions du chômage.#

Secrétariat Général

LE CONSEIL,

- Considérant que l'exclusion de 50 000 personnes ayant droit aux allocations d'insertion de l'assurance chômage va diminuer fortement le niveau de vie de dizaines de milliers de Belges ;
- Considérant que sur notre territoire communal, près de 700 personnes sont visées par cette exclusion[1] ;
- Considérant que le nombre de personnes sous le seuil de la pauvreté dans notre commune est en augmentation (jusqu'à 57 % des Molenbeekois selon l'indice synthétique de pauvreté[2]) et qu'il n'est pas possible de continuer dans ce sens ;
- Considérant que cela fera près de 700 personnes en plus qui auront des difficultés importantes pour (sur)vivre, suite à cette réforme des allocations d'insertion ;
- Considérant que l'exclusion de près de 700 personnes du chômage va affaiblir fortement la cohésion sociale sur notre commune ;
- Considérant que le transfert du chômage vers le CPAS est un recul social vu que le CPAS n'est pas financé par la sécurité sociale ;
- Considérant que des milliers de cohabitant(e)s dont le partenaire travaillent ne toucheront aucun revenu s'ils sont exclus du chômage ;
- Considérant que nous n'avons aucune garantie écrite et ferme concernant les compensations financières qui seraient apportées par le fédéral pour suppléer aux coûts supplémentaires prévus pour le CPAS ;
- Considérant que le budget de notre CPAS connaît déjà des difficultés importantes et que les dotations communales au CPAS ne cessent que d'augmenter ;
- Considérant que notre commune est déjà frappée de plein fouet par la crise et que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle catastrophe sociale ;

DECIDE :

Article unique :

Au vu de la situation inquiétante que de nombreux demandeurs d'emplois connaîtront au 1er janvier 2015, le conseil communal mandate le président du CPAS, au nom du conseil communal, à relayer auprès du gouvernement fédéral les préoccupations des molenbeekois telles qu'elles ont été développées lors du débat au conseil communal du 26 février 2014.

[1] Estimation sur base des chiffres des affiliées de la FGTB, en extrapolant vers les autres syndicats et la CAPAC.

[2] Cet indice est basé sur 138 variables, pondérées et couvrant des domaines aussi variés que l'accès aux soins médicaux, l'équipement du ménage, le statut d'occupation du logement, les problèmes de paiement, la participation à la vie sociale, etc. [www.luttepauvrete.be]

Le Conseil approuve le projet de délibération.
34 votants : 34 votes positifs.

PAR LE CONSEIL.:

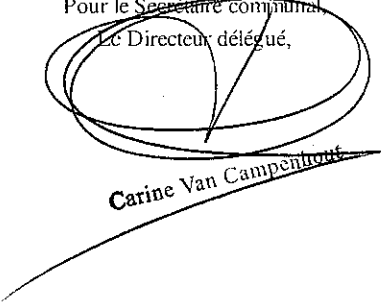
(s.) Le Secrétaire du Conseil,
Jacques De Winne

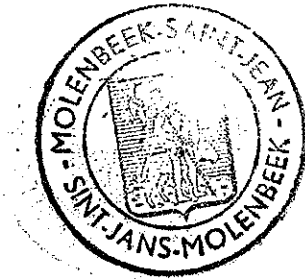
(s.) Le Président du Conseil,
Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME :
Molenbeek-Saint-Jean, le 04 mars 2014,

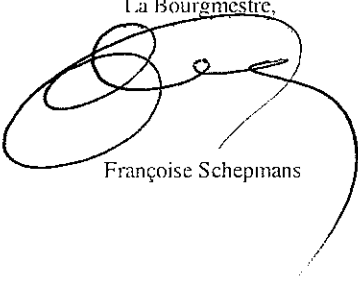
PAR ORDONNANCE :

Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur délégué,


Carine Van Campennot



La Bourgmestre,


Françoise Schepmans